

Arrêté du Maire

Portant sur les Lignes Directrices de Gestion de la commune du Val

Le Maire de la Commune de Le Val, Var,

Vu le Code de la Fonction Publique et notamment les articles L.413-1 et suivants,

Vu la loi n°2019-828 du 6 Août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment l'article 30,

Vu le décret n°2019-1265 du 29 Novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 8 Septembre 2022,

Considérant l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des lignes directrices de gestion,

ARRÊTE

Article 1 :

La mise en œuvre de la stratégie de pilotage des ressources humaines et des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents sont applicables à compter du 8 septembre 2022 pour une durée de 4 ans.

Les lignes directrices de gestion des ressources humaines de la collectivité sont présentées dans le document annexé.

Article 2 :

Les lignes directrices de gestion sont établies pour une durée pluriannuelle qui ne peut excéder six années et sont révisables à tout moment.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le 14/09/2022.

ID : 083-218301430-20220908-11_2022-AU

Article 4 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire de la commune.

Ampliation en sera adressée au Président du Centre de Gestion, au comptable de la collectivité et à Monsieur le Sous-Préfet de Brignoles.

Fait à LE VAL, le 08/09/2022

Le Maire,
Jérémy GIULIANO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le 14/09/2022

ID : 083-218301430-20220908-11_2022-AU